

# FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANT-ES ET DES CPE : PLUS DE TEMPS, PLUS DE BIENVEILLANCE ET MOINS DE STRESS POUR MIEUX SE FORMER !

## TÉMOIGNAGES DE STAGIAIRES

## REVENDEICATIONS DU SGEN-CFDT

« Nous manquons de temps pour nous poser. L'enseignement à assurer, plus les trajets et la formation, c'est très lourd. Notre cerveau n'est pas extensible à l'infini ! »

La formation initiale ne peut se limiter à la seule année de stage qui concentre trop d'objectifs.

« Je préfère travailler pour ma classe qu'écouter un enseignement qui prend beaucoup de temps et sans lien avec le métier. Les formations proposées ne sont pas concrètes et si elles ne sont pas toujours inintéressantes, elles sont parfois trop déconnectées. »

L'alternance intégrative nécessite une meilleure articulation entre exercice du métier en classe et formation à l'Espé.

« On a l'impression d'être jeté à l'eau puis on essaye de nous apprendre à nager à coup de diaporamas. »

La mise en responsabilité est nécessairement progressive, des stages d'observation et de pratique accompagnée doivent précéder le stage en responsabilité.

« Les tuteurs terrains et les formateurs à l'Espé ne me disent pas la même chose. »

Le rapprochement des deux terrains de formation, université et établissement scolaire, est indispensable ; la constitution d'équipe pluri-catégorielle concourt à cette complémentarité.

« Un tuteur qui note n'est pas un tuteur à qui l'on peut se confier. »

La pression de la validation et de la titularisation contrarie le dispositif de formation et l'accompagnement des formateurs.

« Les épreuves du concours n'ont rien à voir avec l'exercice du métier. »

La place et la nature des épreuves des concours doivent permettre le recrutement d'enseignant-es et de CPE conscient-es de leurs responsabilités.

Pour le Sgen-CFDT, enseigner est un métier qui s'apprend sur plusieurs années :

- Un continuum de formation, de la licence aux premières années d'enseignement, est nécessaire pour mieux répondre aux exigences des métiers de professeur et de CPE.
- Le master aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef) doit permettre deux années consécutives de formation en alternance.
- La mise en responsabilité est progressive pour se préparer à l'exercice du métier.
- La formation en alternance est rémunérée pour financer les études et garantir la mixité sociale.
- L'établissement scolaire doit devenir un lieu de formation, le stagiaire n'est pas un moyen d'enseignement.
- Les tuteurs de l'Éspé et de l'établissement scolaire contribuent au suivi individualisé des stagiaires et au rapprochement des deux terrains de formation.
- Des concours en fin de M2 et des épreuves plus professionnalisantes permettent le recrutement de stagiaires mieux formés et conscients de leurs missions d'enseignement et d'éducation.
- La titularisation est réorganisée pour établir un premier bilan de compétences professionnelles.



**LA FORMATION INITIALE  
DOIT ÊTRE RENFORCÉE**

**POUR LE SGEN-CFDT, UNE  
RÉPONSE EFFICACE : DEUX  
ANNÉES DE FORMATION  
AVEC LE MASTER MEEF.**